

TARIFS 2024 2025 TTC MANUTENTIONS

Applicables du 01/02/2024 au 31/01/2025

MISE A L'EAU / SORTIE D'EAU

2024

POIDS CATEGORIE	
Jusqu'à 1500 kg	75 €
1501 à 2500 kg	95 €
2501 à 3500 Kg	132 €
3501 à 5000 kg	171 €
5001 à 7000 kg	227 €
7001 à 9000 kg	239 €
9001 à 10000 kg	248 €
10001 à 13000 kg	294 €
13001 à 15000 kg	337 €

MISE A L'EAU ou SORTIE D'EAU
Le tarif comprend la mise à disposition de la grue et de son personnel et correspond à une opération de manutention : sortie d'eau ou mise à l'eau
Sortie de l'eau : l'opération commence dès que le navire est placé dans les sangles et prend fin après sa mise en place sur le ber ou la remorque et le retrait des sangles.
2024 : Chaque opération est limitée à 20 min. Tout dépassement est facturé au tarif horaire de la grue avec un minimum de 39,50 € TTC.

TARIF HORAIRE GRUE

La mise à disposition de la grue et d'un grutier pour des opérations diverses sera facturée :

2024 **237 € TTC / heure** avec un minimum forfaitaire de 10min soit 39,50€ TTC

MATAGE / DEMATAGE

Mâtage / Démâtage : Opération facturée au prorata de l'heure de grue avec un minimum forfaitaire de 39,50 € (soit 10 minutes).

SANS RETRAIT DES SANGLES

Pour une sortie d'eau et une remise à l'eau sans retrait des sangles, il est facturé :

- 1 manutention selon le poids du bateau
- + temps passé suivant prorata de l'heure de grue avec un minimum forfaitaire de 10min soit 39,50€ TTC

TARIF MAIN D'ŒUVRE

Pour tout autre travaux divers comme le nettoyage ou rinçage de votre bateau par notre personnel, il vous sera facturé de la main d'œuvre, calculée au prorata du tarif horaire :

2024 **51,50 € TTC / heure**

REMORQUAGE

Tout remorquage par nos soins sera facturé suivant un forfait de **59 € TTC** 2024